

# Permis B en Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC)

Alternance de la formation théorique (code de la route) et pratique (module installation, simulateur de conduite et premières heures sur voies ouvertes) pour une acquisition efficace des compétences du REMC

Evaluation de départ

Enregistrement du dossier sur ANTS  
Délivrance NEPH

Inscription à L'Agence City'Zen (à partir de 15 ans)  
Constitution du dossier

Cours de code collectifs dispensés par un enseignant diplômé

Plateforme Web Code Accessible sur smartphone, tablette, PC

Séries de code corrigées

Stage code\* dispensé par un enseignant diplômé

4h de Simulateur de conduite (pour les agences qui en sont équipées)

Module Vérification du véhicule (2h)

1<sup>ères</sup> heures de conduite sur voies ouvertes à la circulation (15 h minimum)

Heures de conduite sur voies ouvertes à la circulation (15 h minimum)

- THÉMATIQUES TRAITÉES EN COURS DE CODE :
- Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
  - L'influence de la fatigue sur la conduite
  - Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée
  - Les usagers vulnérables
  - La pression sociale
  - La pression des pairs

ETG

Inscription auprès de l'opérateur agréé de son choix (SGS, La Poste ...)

Ajournement

Réussite

Reprise Formation théorique

Poursuite Formation Pratique

Validation compétences REMC + Attestation de Fin de Formation Initiale

Oui

Non

RDV préalable avec accompagnateur(s)

Départ en Conduite Accompagnée

Poursuite Formation Pratique Heures complémentaires\* et/ou Poursuite Conduite Accompagnée

1<sup>er</sup> RDV Pédagogique\* (entre 4 et 6 mois et 1000 km mini)  
2h Théorie en salle  
1h Pratique en circulation

2<sup>ème</sup> RDV Pédagogique\* (3000 km mini)  
2h Théorie en salle  
1h Pratique en circulation

Compétence requise à l'examen (Examen blanc)

Non

Oui

Examen pratique (à partir de 17 ans ½)

Ajournement

Réussite

Demande de titre via ANTS\*

ASSOCIATION PREVENTIONS  
Formation Post Permis



\* prestations complémentaires hors formule – renseignement en agence